

FOCUS SPÉCIFIQUE

FESTIVALS ANNULÉS

ESTIMER LA PERTE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane,
avec Damien Potier et Marion Vidal

SoFEST! empreinte sociale et
territoriale des festivals

UNE ÉTUDE INÉDITE

SoFEST! cherche à connaître les effets durables des festivals du spectacle vivant sur les territoires et la société, au-delà de leur contribution artistique. Comment ces formes éphémères de programmation génèrent-elles un substrat fertile pour enrichir les territoires d'apports distinctifs? Dans un contexte de mutations profondes de la société, quelle est leur utilité sociale?

Les politiques culturelles sont en pleine refondation à la suite des différentes réformes territoriales (régions, métropoles et nouveaux périmètres des établissements publics de coopération intercommunale...). Des questions cruciales quant à l'indépendance et la diversité artistiques se posent face au phénomène de concentration dans le secteur. Cette étude, unique par son envergure et sa méthodologie, apporte un éclairage concret sur la capacité des festivals à participer au développement des territoires.

L'étude SoFEST!, initiée et coordonnée par France Festivals, est le fruit d'une coopération étroite entre une équipe de recherche, co-dirigée par Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane, des réseaux régionaux et nationaux de festivals (le Collectif des festivals, De Concert!, Fédération des Festivals de Chanson Francophone) ainsi que des agences régionales (Grand Est et Occitanie). Des partenaires accompagnent la dynamique du projet: le DEPS (Département des études et de la prospective du ministère de la Culture), la Sacem et le Crédit Coopératif.

SoFEST!

La recherche SoFEST! développe plusieurs méthodes adaptées à chacun des 5 volets et ses focus spécifiques.

Son principe général est de réunir les bénéfices d'une approche quantitative (enquête par voie de questionnaire auprès de spectateurs, bénévoles, festivals) et les mérites d'une approche qualitative (entretiens, observations in situ, analyses de discours et d'images). L'équipe réunie par Emmanuel Négrier (CEPEL- CNRS Université de Montpellier) et Aurélien Djakouane (SOPHIAPOL, Université Paris Nanterre) comprend une dizaine de chercheurs provenant des disciplines nécessaires au succès de l'entreprise: science politique, sociologie, économie, information et communication.

BÉNÉ- VOLES

Étude des bénévoles
3 500 questionnaires
recueillis
150 entretiens
conduits

PUBLICS

Étude des publics
25 000 questionnaires
saisis
100 événements
étudiés

RÉSEAUX SOCIAUX

Étude de la
communication
numérique « sociale »
100 événements étudiés
Focus à venir : « la communication
de crise des festivals en 2020 »

COOPÉ- RATIONS

Étude des partenariats
d'intérêt général
autour des festivals
150 entretiens
conduits

INDICA- TEURS D'ACTIVITÉ

Étude des indicateurs
socioéconomiques
des festivals
190 questionnaires
de festivals

ANNULA- TION DES FESTIVALS

Estimer la perte
économique et sociale
Focus spécifique des indicateurs
socioéconomiques

PRÉAMBULE

Depuis la mi-mars, puis de façon de plus en plus évidente au fur et à mesure que la pandémie progressait en France, le confinement puis l'interdiction des rassemblements a sonné le glas d'un très grand nombre d'événements et de programmations annuelles.

Des saisons se sont interrompues de façon anticipée. Le monde de la culture, de ses artistes à ses techniciens en passant par le vaste univers public et privé qui les entoure s'est retrouvé plongé dans un mutisme et une angoisse existentielle que les tentatives de compensation en ligne n'ont pas dissipés. Le prix payé par les festivals est considérable, et sans doute durable. Même l'éventualité, un temps envisagée, d'autoriser de très petits événements s'est révélée hautement improbable pour beaucoup d'opérateurs.

Touché de plein fouet, l'univers festivalier, dans sa diversité, révèle par la contrainte de son absence une importance économique et sociale toujours difficile à estimer. C'est l'objectif que nous nous sommes donné ici.

FESTIVALS ANNULÉS

ESTIMER LA PERTE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane,
avec Damien Potier et Marion Vidal

8 MAI 2020

Cette analyse se fonde sur une exploitation anticipée des données de l'enquête SoFEST ! ainsi que des données dont nous disposons à la faveur d'enquêtes plus anciennes.

Nous prenons le risque de proposer une estimation du coût que représente l'annulation des festivals en termes économiques et sociaux.

Ce chiffrage est ouvert à la discussion. Certains éléments critiques sont anticipés dans cette note.

L'analyse de la perte économique et sociale liée à l'annulation des festivals en 2020 (avril-août) que nous proposons part d'un sous-échantillon de 129 festivals (de musique essentiellement) issus de notre panel global (184 festivals) pour lesquels nous disposons, entre autres, de données relatives à la fréquentation, au budget et à l'emploi.

Afin de pouvoir extrapoler nos résultats, la première difficulté à laquelle nous nous heurtons est l'estimation du nombre total de festivals du domaine culturel en France. C'est une opération particulièrement délicate.

A. La base la plus exhaustive est celle de Serge Kancel (Panorama des festivals) : 3 136 événements, dont 1 980 en musiques (1 710 en musiques actuelles et 218 en musiques classiques) auxquels s'ajoutent 578 festivals de divers domaines du spectacle vivant. Mais en 2015, notre étude avec la SACEM, la Cité de la Musique et France Festivals recensait un total de 2 119 événements musicaux, dont 1 615 en musiques actuelles et 551 en musiques classiques.

Du côté de la danse, le panorama de Serge Kancel recense 46 festivals, mais l'enquête conduite par Daniel Urrutiaguer pour l'ONDA compte 151 festivals programmant de la danse, même s'ils ne sont pas tous exclusivement centrés sur la danse. Le Centre National de la Danse, lui, en recense 100 (uniquement centrés sur la danse)¹.

La base initiée par Serge Kancel a beau être la plus large, elle n'atteint pas l'exhaustivité d'une population qui bouge d'une année à l'autre. Il est donc difficile de se limiter à ses chiffres pour l'ensemble du spectacle vivant. Souvent, près du double d'événements sont cités en référence par rapport à ceux qui sont recensés dans cette base.

B. On peut donc considérer comme crédible une estimation d'environ 6 000 événements culturels en France, sur la base de la définition minimaliste suivante : Un rendez-vous régulier (annuel ou biennale), d'une durée d'au moins deux jours mais limitée dans le temps et présentant une orientation artistique précise. Sur ce total, les deux tiers sont musicaux, exclusivement ou de façon majoritaire.

C. Notre base de travail étant à dominante musicale (même si nous comptons des festivals de danse et de cirque dans l'échantillon), nous serons prudents quant à l'extrapolation des données à l'ensemble des festivals du spectacle vivant, notamment sur les questions qui touchent aux dépenses des festivals et à l'emploi.

D. Nous serons également prudents dans l'extrapolation des données à partir d'un échantillon de festivals où certains grands événements pèsent sans doute d'un poids considérable. La réalité des festivals qui sont passés entre les mailles du filet de l'enquête Kancel est sans doute, sauf exception, celle d'événements plus modestes que la moyenne. C'est pourquoi nous nous baserons à la fois sur les moyennes (fourchette haute) et les médianes (fourchette basse), et ferons référence à d'autres études, comme celles conduites dans le cadre du CNV avec l'IRMA et la SACEM (Barofest, 2016²), ou bien par un partenariat France Festivals, Cité de la Musique, SACEM et CNRS (Carto'classique 2016³).

E. Notre analyse est une estimation qui part des données déclarées par les festivals de façon anonyme sur leur édition 2018, à partir de leurs bilans économique, social et artistique, collectées dans le cadre de l'enquête SOFEST ! précitée. Elle ne peut être considérée comme une évaluation exhaustive de la situation en France, dont nous manque une partie des informations, ne serait-ce que le nombre définitif d'événements annulés.

F. Nous partons donc d'une hypothèse de 2 640 festivals annulés :

La période avril-août représente les deux tiers du total des événements (4 000 sur 6 000) ; les festivals de musique comptent pour les deux tiers de ceux-ci : 2 640 événements (sur 4 000).

¹ <https://www.cnd.fr/fr/file/file/749/inline/festivalefrancejuin2018.pdf>

² https://www.francefestivals.com/media/francefestival/189240-download_fichier_fr_etude_festivals_classiques_janvier2016.pdf

³ https://www.cnv.fr/sites/cnv.fr/files/documents/PDF/Ressource/stats_diffusion/BAROFEST_20160413.pdf

G. Pour estimer le nombre de festivaliers, nous disposons des chiffres récents proposés par le Département des Études, de la Prospective et de la Statistique (DEPS) du ministère de la Culture, qui établit à 19% la part des français de plus de 15 ans (58 millions) ayant fréquenté un festival dans l'année, dont 13% pour la musique :

Cela représente respectivement, 11,02 millions et 7,54 millions de personnes. De notre côté, nous savons⁴ qu'une majorité (entre 58% et 66%) des festivaliers pratiquent plusieurs festivals. La moyenne (équivalente à la médiane d'ailleurs) est de 2,4 festivals pratiqués, soit celui où nous rencontrons les publics ajoutés de 1,4 autre festival. Si nous appliquons ce multiplicateur au nombre de festivaliers, cela représente un total d'entrées dans les festivals du domaine culturel de 26,45 millions dont 18,1 millions d'entrées pour les festivals musicaux⁵.

Une précision : cette méthode exclut les publics étrangers du calcul. On sait qu'ils peuvent être nombreux pour certains festivals d'été, même si leur importance est souvent surévaluée dans les déclarations de festivals. Dans nos études, la part des publics non français se situe autour de 5%, à de très rares exceptions près. Par convention, il faut admettre qu'une entrée correspond à un jour, même si nous savons que pour certains festivals, les spectateurs cumulent plusieurs entrées en une seule journée.

Ce focus se découpe en deux parties :

- Une partie consacrée à la mesure de la perte financière pour le secteur qui va nous conduire à une estimation du volume d'argent qui s'extrait de l'économie.
- La seconde s'intéresse davantage à l'aspect social de l'annulation des festivals et tentera de mesurer son impact en termes d'emplois, d'activité humaine et d'engagements artistiques.

⁴ Enquêtes SoFEST ! 2020, Publics des festivals 2008, enquêtes publics des Eurockéennes 2010-2017, enquête sur les publics des festivals de musiques du monde 2012...

⁵ Dont 7,5 millions au sein des seuls 100 plus gros festivals de musiques actuelles, selon le site Touslesfestivals.com

PARTIE 1 : ESTIMATION DES RETOMBÉES NÉGATIVES

Nous sommes ici en mesure de produire trois indicateurs estimatifs :

- Les retombées économiques négatives directes (REND) ;
- Les retombées économiques négatives indirectes (RENI) ;
- Les pertes économiques totales (PET).

A. RETOMBÉE ÉCONOMIQUE NÉGATIVE DIRECTE (REND)

• Ce premier indicateur estime l'impact négatif lié à l'absence des dépenses que le festival effectue pour son activité. Pour le calculer, nous considérons la totalité des dépenses du festival auxquelles on ôte le montant total des subventions. Le raisonnement est le suivant : par les dépenses qu'il effectue (en termes artistiques, commerciaux, techniques etc.), un festival produit de la richesse. Cette richesse se trouve privée d'existence par l'annulation du festival, conduisant à un impact économique négatif. Toutefois, on peut considérer que les subventions déjà versées lui restent acquises, et qu'elles seront dépensées, au moins résiduellement.

$$\text{Retombée Économique Négative Directe} = \text{Total des dépenses} - \text{Total des subventions}$$

Point de discussion : les sociétés de droits maintiennent parfois leur soutien aux événements, et leur contribution n'est pas une subvention, mais ce sont des montants limités ; idem pour le parrainage...).

• **Résultat A** : Cette **REND** est, sur nos 129 événements, de **740 718 € de dépenses en moyenne** (avec une médiane de 202 900 €) - la distorsion entre moyenne et médiane est ici très élevée.

On peut donc faire l'hypothèse que la dépense moyenne est très largement surévaluée par rapport à la diversité de la réalité des festivals. Il serait donc tentant d'appliquer une fourchette haute, et une basse. Par exemple, l'étude Barofest (pour les musiques actuelles), estime à 37% la part des festivals dont les budgets ne dépassent pas 20 000 €. C'est là une réalité que notre enquête ne permet pas d'analyser, mais dont il faut tenir compte.

A.1. Méthode distinguant moyenne et médiane

- La fourchette haute résulterait du calcul le plus logique : multiplier la moyenne de dépenses des festivals par le nombre estimé de festivals concernés : 2 640 (4 000 x 0,66). Mais nous risquons de surestimer le poids des grands festivals sur l'ensemble.
- La fourchette basse prendrait appui sur la médiane. Si d'un point de vue mathématique, cela n'a pas beaucoup de sens, le poids des grands festivals de notre échantillon en est atténué.

Cela donnerait les REND suivants :

- Fourchette haute : $740\,718\text{ €} \times 2\,640 = 1,9\text{ milliards €}$
- Fourchette basse : $202\,900\text{ €} \times 2\,640 = 535,6\text{ millions €}$

Ces fourchettes n'estiment que le champ des festivals de musique. Si l'on projetait ce chiffre à l'échelle de l'ensemble des événements culturels, soit 4 000 entre avril et août, les chiffres seraient respectivement de **2,96 milliards et de 811,6 millions €**.

Cette première étape a été discutée, notamment avec Séverine Morin, du Centre National de la Musique, que nous remercions à l'occasion. Le caractère élevé de l'écart entre fourchettes basse et haute, et l'influence sur cette dernière des grands et moyens événements au détriment des petits nous incite à proposer un autre calcul.

A.2. Méthode intégrant les données de SoFEST ! 2020 (données 2018) et BAROFEST 2016 (données 2015)

L'une des grandes difficultés des enquêtes sur les budgets des festivals concerne les plus petits d'entre eux, dont nous n'avons, dans notre échantillon, qu'une partie très limitée. Nous parlons ici des festivals ayant des budgets de moins de 20 000 euros, estimés par Barofest. Si nous adoptons cette catégorie, la répartition de nos événements musicaux pourrait être la suivante :

- 3% de festivals (80) dont les budgets dépassent 1,4 millions d'euros ;
- 13% de festivals (344) dont les budgets seraient situés entre 270 000 et 1,4 millions d'euros ;
- 47% de festivals (1 240) dont les budgets seraient situés entre 20 000 et 270 000 d'euros ;
- 37% de festivals (976) de moins de 20 000 euros de budget, auxquels on pourrait appliquer une moyenne de 10 000 euros de budget, dont 50% de subventions, de façon à établir à 5 000 euros les dépenses nettes (non effectuées en 2020).

Le résultat suppose d'appliquer à chaque catégorie sa part de dépenses nette, diminuée de la part des subventions qui diffère dans chaque strate ; ce pourcentage étant plus faible dans les grands festivals et plus élevé dans les petits. Le résultat est significativement plus bas que celui présenté à partir des moyennes et médianes de notre échantillon. Il donne une influence majeure à la part des festivals sur laquelle nous disposons le moins de données : les plus petits.

Budget (€)	Effectifs	Dépenses nettes moyennes	Total
Plus de 1 400 000 €	80	2 486 883 €	198 950 640 €
Entre 270 000 € et 1 400 000 €	344	311 525 €	107 164 600 €
Entre 20 000 € et 270 000 €	1240	58 060 €	71 994 400 €
Moins de 20 000 €	976	5 000 €	4 880 000 €
TOTAL	2 640		382 989 640 €

La discussion avec Séverine Morin nous a convaincus que la fourchette basse pouvait être mieux représentée par ce chiffrage à 417 millions d'euros pour 2 640 événements musicaux. La fourchette haute, dans ces conditions, serait vraisemblablement plus proche de celle que, dans notre précédent calcul, nous établissions à 535 millions d'euros. Quant à la fourchette haute de 1,9 milliard, il se confirme qu'elle est surévaluée à l'échelle de 2 640 festivals musicaux situés d'avril à août 2020.

Fourchettes affinées :

A l'échelle de 2 640 festivals musicaux :

- Fourchette basse : 383,0 millions €
- Fourchette haute : 535,6 millions €

L'extrapolation depuis les festivals de musique vers l'ensemble des festivals du domaine culturel présente un certain risque. Nous ne sommes pas assurés que ces derniers ont une structure économique suffisamment comparable à ceux du domaine musical. Si nous devions présenter une telle extrapolation, voici cependant ce qu'elle donnerait :

A l'échelle de 4 000 événements culturels :

- Fourchette basse : 580,3 millions €
- Fourchette haute : 811,6 millions €

B. RETOMBÉE ÉCONOMIQUE NÉGATIVE INDIRECTE (RENI)

• Ce second indicateur estime l'absence des dépenses effectuées par les festivaliers eux-mêmes lors de leur venue au festival : déplacement, hébergement, nourriture, boisson, achat de places, etc. Nous le calculons sur la base des 36 festivals pour lesquels nous disposons d'une dépense moyenne par jour et par festivalier grâce aux résultats de l'enquête de publics⁶. Ce montant moyen de dépenses quotidiennes par festivalier est ensuite multiplié par le nombre d'entrées ou une estimation du nombre total de festivaliers.

$$\text{Retombée Économique Négative Indirecte} = \frac{\text{Dépense moyenne quotidienne des festivaliers}}{\text{Nombre total d'entrées}}$$

• **Résultat B** : À partir de 36 festivals, les dépenses moyennes des festivaliers ne présentent aucun écart entre moyenne et médiane - un panier moyen de 53 euros de dépenses, avec des amplitudes variables dues au caractère urbain ou non de l'événement, et de la gratuité ou non des spectacles, par exemple. Cet indicateur de 53 euros (qui inclut la billetterie), nous semble de nature à étayer une estimation plus générale des dépenses des festivaliers.

Ces 53 euros, nous pouvons les multiplier par ce que nous savons du nombre total d'entrées dans les festivals de musique, ôté des festivals hors période avril/août. Nous aboutissons donc à un total de $53 \times 0,66 \times 18,1$ millions d'entrées = 633 millions € de retombées négatives.

Ce total n'estime que le champ des festivals de musique. Si l'on projetait ce chiffre à l'échelle de l'ensemble des événements culturels, soit à 26,45 millions d'entrées, cela aboutirait à $53 \times 0,66 \times 26,45 = 925,2$ millions €.

Point de discussion : une controverse fréquente touche à l'addition, comme retombée positive ou négative, des dépenses des festivals à celles des festivaliers, notamment celle concernant la billetterie. La démonstration est la suivante, pour celles et ceux qui souhaitent exclure les dépenses (de billetterie voire plus) : le budget dépensé par le festival est notamment alimenté par la billetterie, et donc l'addition des deux dépenses (festival et festivaliers) reviendrait à comptabiliser deux fois la même source. Pour les autres, au cours d'une même année, ces deux dépenses s'accumuleraient (ou feraient défaut en cas d'annulation), et il conviendrait donc de les additionner, d'autant plus que leur impact s'étend à la saison suivante. Cet impact cumulé de moyen terme est également appréhendable en termes de retombées induites.

⁶ On peut discuter la prise en compte des dépenses de billetterie, dans la mesure où elles viennent baser, l'année suivante, les possibilités d'investir dans la nouvelle édition, et compenser les dépenses effectuées lors de l'édition en cours. Nous choisissons de les intégrer dans le calcul dans la mesure où ces deux dépenses manquantes (celles des festivals, celles des festivaliers) se cumulent autour de la même édition. Leur cumul permet de décrire au mieux le handicap de court terme et celui de moyen terme, dans la relance des activités.

C. Multiplicateur et perte économique totale

• Cette troisième étape consiste à extrapoler les deux précédents pour estimer les effets induits de l'activité festivalière. Un festival génère un ensemble de dépenses (du festival, des festivaliers) qui constitue le premier cycle de retombées économiques. Mais elles rendent possibles des activités qui, dans un second temps, produisent à leur tour des dépenses. C'est ce second cycle que vise la notion de multiplicateur et de retombées induites. C'est donc un manque à gagner supplémentaire, de moyen terme, qu'il faut considérer comme un effet de la crise sanitaire. Pour cette étude, nous n'avons pas entrepris de calculer, pour chaque festival, la nature de ces effets. À court terme, la chose est impossible. Cependant, nous avons choisi d'utiliser un multiplicateur déjà éprouvé dans le secteur culturel pour évaluer ce type d'impact, et notamment pour les événements artistiques. Nous avons volontairement choisi le multiplicateur peu élevé de 1,5. Mais nous resterons prudents sur cet indicateur à la mesure toujours discutable.

$$\text{Perte Économique Totale} = (\text{REND} + \text{RENI}) \times 1,5$$

• **Résultat C** : Ici, nous additionnons donc les pertes liées à l'absence de dépenses des festivaliers (**RENI**), celles liées à la réduction des dépenses des festivals (**REND**), total que nous multiplions par 1,5, pour tenir compte des pertes induites.

Pour les festivals de musique : (RENI + REND) x 1,5

- Fourchette basse :

$$633 \text{ M} + 383 \text{ M} = 1,02 \text{ milliard } \text{€}$$

$$1,02 \text{ Mrd} \times 1,5 = 1,53 \text{ milliard } \text{€ de perte}$$

- Fourchette haute :

$$633 \text{ M} + 535,6 \text{ M} = 1,2 \text{ milliard}$$

$$1,2 \text{ Mrd} \times 1,5 = 1,8 \text{ milliard } \text{€ de perte}$$

Extrapolation à 4 000 festivals du domaine culturel⁷ :

- Fourchette basse :

$$925,2 \text{ M} + 580,3 \text{ M} = 1,51 \text{ milliard}$$

$$1,51 \text{ Mrd} \times 1,5 = 2,3 \text{ milliards } \text{€ de perte}$$

- Fourchette haute (corrigée) :

$$925,2 \text{ M} + 811,6 \text{ M} = 1,73 \text{ milliard}$$

$$1,73 \text{ Mrd} \times 1,5 = 2,6 \text{ milliards } \text{€ de perte}$$

⁷ Extrapolation qui suscite les mêmes précautions d'usage exprimées plus haut.

La discussion de ce résultat peut permettre d'affiner certaines données et de mettre en lumière les conséquences de l'annulation à moyen terme.

On le sait, la plupart des festivals ont subi des contraintes financières et techniques nouvelles au cours des dernières années : hausse, parfois vertigineuse, des cachets des têtes d'affiche, notamment liée à l'influence grandissante de groupes multinationaux du divertissement ; hausse des dépenses de sécurité post-attentats, des coûts techniques et environnementaux. Dans le même temps, les soutiens publics et partenariats privés ont le plus souvent plafonné, et sont loin d'avoir compensé ces hausses, un problème que n'a pas davantage résolu la billetterie, restée en France assez stable et globalement inférieure aux pratiques d'autres pays. La tension financière était déjà palpable.

Avec la crise actuelle, elle est amplifiée à un niveau inédit. Sur certains points, on peut imaginer des changements de modèle, des révisions stratégiques. Mais globalement, le secteur festivalier se trouve placé face à un défi considérable qu'il ne pourra relever seul. Avec lui, ce sont des activités économiques (producteurs, tourneurs, artistes) souvent sous-estimées comme « économiques » qui sont en péril. Avec ce chiffreage à chaud, nous avons voulu contribuer à le mettre en évidence.

⁶ On peut discuter la prise en compte des dépenses de billetterie, dans la mesure où elles viennent baser, l'année suivante, les possibilités d'investir dans la nouvelle édition, et compenser les dépenses effectuées lors de l'édition en cours. Nous choisissons de les intégrer dans le calcul dans la mesure où ces deux dépenses manquantes (celles des festivals, celles des festivaliers) se cumulent autour de la même édition. Leur cumul permet de décrire au mieux le handicap de court terme et celui de moyen terme, dans la relance des activités.

PARTIE 2 : ESTIMATION DE L'IMPACT SOCIAL

Pour estimer au plus près les effets liés à l'annulation des festivals, il nous semble nécessaire d'aborder la question des emplois, qu'il s'agisse des équipes ou bien des artistes programmés.

A titre d'exemple, au sein de notre échantillon de 129 festivals, la population impliquée dans l'organisation festivalière s'élève à 36 386 individus dont 22 375 bénévoles et 14 011 personnes rémunérées. S'ajoutent à cela 18 293 artistes dont 14 275 français. Soit un total potentiel⁸ de 54 679 personnes dont l'activité est menacée par l'annulation des festivals.

Cette question de l'emploi est d'autant plus importante qu'elle recouvre des réalités diverses, des salariés aux bénévoles en passant par les artistes intermittents, les stagiaires, les personnels mis à disposition ou encore les artistes amateurs. Soit autant d'aspects que recouvre la vie des événements. C'est pour cela que nous parlons ici d'impact social, qui se réfère à l'écosystème humain que représente un festival, et pas seulement aux emplois permanents et rémunérés qu'il engendre.

Nous sommes ici en mesure de produire trois indicateurs estimatifs :

- L'impact social sur l'emploi (ISE) ;
- L'impact social sur l'activité (ISA) ;
- L'impact social sur le travail artistique (ISTA).

A. IMPACT SOCIAL SUR L'EMPLOI (ISE)

• Avec ce premier indicateur, nous considérons l'ensemble des personnes dont l'emploi est susceptible d'être menacé par l'annulation des festivals, et plus précisément les emplois rémunérés. Notre préoccupation ici est d'estimer le nombre de personnes fragilisées par cette situation, soit parce qu'ils peuvent voir leur activité amoindrie et se retrouver au chômage partiel ou technique, soit qu'ils peuvent perdre leur emploi ou voir leur promesse d'embauche annulée. C'est pourquoi, dans ce premier calcul, nous n'intégrons pas les bénévoles et les personnels mis à disposition. Notre calcul se base ici sur toutes les personnes dont l'emploi sera potentiellement affecté : les CDI, les CDD, les CDDU, les prestataires et travailleurs indépendants et les stagiaires.⁹ Certes toutes ces

⁸ Potentiel car les artistes touchés sont souvent concernés plusieurs fois dans cette étude, puisqu'ils se produisent dans plusieurs festivals pendant cette saison.

⁹ Dans la réalité, beaucoup d'artistes sont engagés dans le cadre de contrats de cession. Ils n'apparaissent donc pas dans le comptage-ci. Mais celui-ci peut contenir des artistes directement engagés par le festival. C'est la raison pour laquelle nous ne pourrions additionner les chiffres des trois indicateurs présentés ici.

formes d'emplois seront inégalement touchées mais toutes seront certainement fragilisées. Le nombre de personnes auquel nous parvenons n'est donc pas celui dont les emplois sont supprimés. Il ne comptabilise pas ces emplois à partir de la variable d'Équivalence Temps Plein (ETP), mais à partir de l'ensemble des personnes concernées, que l'emploi soit à temps plein ou à temps partiel. On peut d'ailleurs penser, pour les personnes à temps partiel (un grand nombre des emplois festivaliers) que les autres sources de revenu d'emploi qui sont les leurs sont également dégradées. La dimension sociale de la perte d'emploi est ainsi constituée.

$$\text{Impact Social sur l'Emploi} = \text{Total des personnes qui travaillent pour le festival} - \text{Bénévoles} - \text{Mis à disposition}$$

- Parmi les 129 festivals de notre échantillon couvrant la période avril-août, nous comptabilisons un total de 13 276 personnes¹⁰, soit une moyenne de 119,6 personnes par festival et une médiane de 19 personnes. L'écart est toujours considérable et continue d'illustrer les disparités budgétaires dont nous parlions plus haut. Pour parvenir à une estimation, on peut donc raisonnablement appliquer le même raisonnement que pour la **REND** en proposant des fourchettes en fonction des différentes catégories de festivals.

Budget (€)	Effectifs	Emplois (moyenne)	Total	Emplois (médiane)	Total
Plus de 1 400 000 €	80	412,3	32 984,0	165,0	13 200,0
Entre 270 000 € et 1 400 000 €	344	43,4	14 929,6	17,0	5 848,0
Entre 20 000 € et 270 000 €	1 240	18,4	22 816,0	11,0	13 640,0
Moins de 20 000 €	976	2,3 ¹¹	2 244,8	2,0	1 952,0
TOTAL	2 640		72 974,4		34 640,0

Pour les festivals de musique :

- Fourchette haute : 72 974 emplois
- Fourchette basse : 34 640 emplois

¹⁰ Soit un total de 14 011 personnes rémunérées ôté des 735 mises à disposition.

¹¹ Compte tenu de la taille modeste de cette population dans notre échantillon, nous nous appuyons ici sur les données de l'enquête Festudy qui couvrait plus de 390 festivals dont 199 entre juillet et août. Cf. Négrier E., Guérin M., Bonet L., *Festivals de musique[s] : un monde en mutation. Une comparaison internationale*, Paris, Michel de Maule/France festivals, 2013.

Comme nous l'avons déjà mentionné à propos des indicateurs économiques, l'extrapolation depuis les festivals de musique vers l'ensemble des festivals du domaine culturel présente un certain risque. Nous ne sommes pas assurés que ces derniers ont une structure d'emploi suffisamment comparable à ceux du domaine musical. Si nous devons présenter une telle extrapolation, voici cependant ce qu'elle donnerait :

Pour l'ensemble des 4 000 festivals :

- Fourchette haute : 111 065 emplois
- Fourchette basse : 52 286 emplois

Point de discussion :

On pourra reprocher à ce calcul d'intégrer les personnes en CDI et les stagiaires. Pour les CDI, on pourrait en effet estimer que ces emplois seront prioritairement sauvés grâce au maintien des subventions. Certes, c'est une hypothèse probable. Mais nous n'avons aucun indicateur susceptible d'en mesurer l'effet. Cette hypothèse est d'ailleurs tout aussi probable que celle de la disparition de certains événements et des emplois qui vont avec. Enfin, les emplois en CDI sont très peu nombreux dans les festivals. A titre d'exemple, ils sont 423 dans notre échantillon.

Quant aux stagiaires, bien qu'ils ne soient pas comptabilisés dans l'emploi culturel, la perspective qu'un stage représente comme perspective d'avenir dans le secteur culturel mérite d'être prise en compte. Leur contribution qualitative est par ailleurs essentielle dans le monde associatif. Enfin, et contre bon nombre d'idées reçues, la « manne » providentielle des stagiaires ne recouvre pas une population aussi importante qu'on le croit dans les festivals. Dans notre échantillon, ils sont 252.

De fait, qu'il s'agisse des CDI ou des stagiaires, leur intégration ne transforme donc pas substantiellement la réalité des estimations proposées ici.

Si on prend d'ailleurs la plus basse de celles-ci (52 286), les emplois fragilisés par l'annulation des festivals touche 8% des 623 570 actifs du secteur culturel et 17% des 304 340 professions non culturelles du secteur culturel¹² que recouvre l'essentiel des emplois estimés ici. Rappelons qu'il s'agit d'un ensemble de personnes touchées, et non d'un volume d'ETP.

¹² Selon la nomenclature de l'Insee. Cf. Insee, enquêtes *Emploi* 2014 à 2016 pour la France/deps, Ministère de la Culture, 2018, in *Chiffres clés 2017. Statistiques de la culture et de la communication*, DEPS/Ministère de la Culture, La Documentation Française, 2018, p. 50.

B. IMPACT SOCIAL SUR L'ACTIVITÉ (ISA)

• Avec ce deuxième indicateur, on s'intéresse désormais aux personnes dont l'activité (bénévole ou rémunérée) est réduite à néant par l'annulation du festival. L'activité, telle que nous la définissons ici, s'écarte d'une acception strictement économique ou monétaire, pour désigner « l'agir festivalier », composé de multiples formes d'engagements, dont le bénévolat. Pour bâtir cet indicateur, nous comptons les personnes dont l'activité démarre jusqu'à 4 mois avant le festival. Dans notre échantillon, cette population désigne 32 753 personnes, soit une moyenne de 306 personnes par festival pour une médiane de 100 personnes.

Impact Social sur l'Activité = Total des personnes qui travaillent pour le festival jusqu'à 4 mois avant le début du festival

• Pour les mêmes raisons de disparités, nous observons la même méthode que précédemment.

Budget (€)	Effectifs	Actifs du festival (moyenne)	Total	Actifs du festival (médiane)	Total
Plus de 1 400 000 €	80	897,1	71 768,0	648	51 840,0
Entre 270 000 € et 1 400 000 €	344	178,6	61 438,4	75	25 800,0
Entre 20 000 € et 270 000 €	1 240	76,2	94 488,0	53	65 720,0
Moins de 20 000 €	976	78,0	15 768,0	10	8 760,0
TOTAL	2 640		243 462,4		153 120,0

Pour les festivals de musique :

- Fourchette basse : 153 120 personnes
- Fourchette haute : 243 462 personnes

Pour l'ensemble des 4 000 festivals¹³ :

- Fourchette basse : 231 222 personnes
- Fourchette haute : 359 650 personnes

¹³ Nous présentons la même réserve d'interprétation que pour l'indicateur précédent.

C. IMPACT SOCIAL SUR LE TRAVAIL ARTISTIQUE (ISTA)

• Ce dernier indicateur se concentre sur le secteur artistique en lui-même en proposant une estimation du nombre d'artistes déprogrammés (18 293 artistes dans notre base). Compte tenu du cadre national de discussion autour des conséquences de l'annulation des festivals, nous considérerons uniquement les artistes non étrangers¹⁴. Et comme de nombreux artistes sont programmés plusieurs fois dans les festivals, nous préférons parler d'engagements annulés. Dans notre échantillon, cette sous-population représente 11 931 engagements (engagements directs ou contrats de cession), avec une moyenne de 112 et une médiane de 62. Là encore, nous utiliserons la même méthode pour calculer nos extrapolations.

Impact Social sur le Travail Artistique = Nb d'engagements artistiques annulés

Budget (€)	Effectifs	Engagements annulés (moyenne)	Total	Engagements annulés (médiane)	Total
Plus de 1 400 000 €	80	238,2	19 056,0	175,5	14 040,0
Entre 270 000 € et 1 400 000 €	344	110,4	37 977,6	80	27 520,0
Entre 20 000 € et 270 000 €	1 240	74,9	92 876,0	44	54 560,0
Moins de 20 000 €	976	7,5 (85,4)	7 320,0	5 (97,5)	4 880,0
TOTAL	2 640		157 229,6		101 000,0

SOEFEST | 18

Pour les festivals de musique :

- Fourchette basse : 101 000 engagements annulés
- Fourchette haute : 157 229 engagements annulés

Pour l'ensemble des 4 000 festivals¹⁵ :

- Fourchette basse : 152 816 engagements annulés
- Fourchette haute : 237 939 engagements annulés

¹⁴ Pour mémoire, la part des engagements d'artistes étrangers (dont européens) dans notre échantillon en représente 20% en moyenne.

¹⁵ Nous présentons la même réserve d'interprétation que pour les deux indicateurs précédents.

Point de discussion :

Un point particulier concerne encore ici la plus petite catégorie de festivals, dont il est difficile de comptabiliser la programmation artistique. Pour parvenir à ce calcul, nous avons établi la moyenne de la rémunération par artiste, de la catégorie immédiatement supérieure (20 000 - 270 000 euros de budget). Nous avons ensuite reporté cette moyenne aux festivals de moins de 20 000 €, et à leur budget artistique moyen (5 000 €). Cette estimation reste partielle.

En effet, l'analyse en détail de cette question a fait apparaître une population jusqu'ici invisible dans les différentes manières de comptabiliser l'emploi artistique des festivals : celui des artistes amateurs. C'est le sens du chiffre donné entre parenthèses à propos des festivals dont le budget est inférieur à 20 000 €. On le sait, ces nombreux festivals passent sous le radar de beaucoup d'observateurs parce qu'ils constituent le domaine de la « débrouille », du « système D », de la vie associative locale qui se bat pour animer culturellement un territoire. Dans cet univers, les artistes programmés ne sont pas les têtes d'affiche des festivals « grand format » qui ont pignon sur rue. Se rassemble ici une population d'artistes professionnels ou amateurs, qui vivent en partie de leur activité artistique mais pas seulement. Il n'en demeure pas moins que ces artistes font partie de la réalité de la vie festivalière, et qu'ils participent pleinement à la dynamique culturelle des territoires.

L'importance de ces chiffres s'explique par deux facteurs principaux : d'une part, le très faible coût lié à ces programmations ; ensuite parce que ces productions artistiques rassemblent un grand nombre de participants sous la forme d'ensembles (fanfares, groupes de quartier, élèves d'écoles de musique, etc.). Le nombre d'engagements artistiques annulés est donc loin de se limiter aux contrats professionnels. Il touche à une vaste catégorie d'artistes amateurs qui participent à leur façon à l'offre festivalière et donc, en cette année 2020, à sa perte.

Toute estimation comporte un risque, à partir d'une perception de la réalité qui, même si elle se fonde sur un échantillon diversifié, de multiples sources recoupées, et une appréhension qualitative de la réalité festivalière fondée sur des années d'études, reste une estimation.

En accompagnant sa rédaction de plusieurs précautions et mises en garde, nous la mettons à disposition du public, dans un esprit de contribution au débat nécessaire sur les effets de la crise sanitaire sur le secteur culturel. Cet esprit implique la discussion la plus large avec toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à la question.

En tant que chercheurs, nous nous nourrissons de données, d'observations, mais aussi du partage des expériences et des points de vue critiques. Nous sommes désormais dans l'attente de tous les retours que la lecture de cette étude aura suscités.

Étude initiée et coordonnée par



en partenariat avec



**BÉNÉVOLES
FESTIVALS ANNULÉS**

PUBLICS

RÉSEAUX SOCIAUX

COOPÉRATIONS

**INDICATEURS
D'ACTIVITÉ**

contact@francefestivals.com